

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le **25 JAN. 2019**

ID : 031-213105612-20190124-D2019_06-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

L'an deux mille dix-neuf et le 23 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 17 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à M. LAURENT ORTIC), Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Était absent excusé :

Madame NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/06

Objet : Réhabilitation de la piscine – Plan de financement définitif du projet

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réhabilitation de la piscine et propose au Conseil Municipal d'actualiser le plan de financement de l'opération comme suit :

Coût total de l'opération TTC		4 500 000,00 €
FCTVA		615 150,00 €
Subventions	Département	709 000,00 €
	Etat - DSIL	500 000,00 €
	Région	455 000,00 €
	Commune de Saint Jean	200 000,00 €
	Commune de Saint Genies	25 000,00 €
Total des subventions		1 889 000,00 €
Commune de L'Union		1 995 850,00 €

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le 25 JAN. 2019



ID : 031-213105612-20190124-D2019_06-DE

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'actualiser le plan de financement de l'opération comme ci-dessus indiqué.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le 25 JAN. 2019
- Affiché le 25 JAN. 2019